



Mairie de Serres
Hautes-Alpes

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2023-043

Séance du 28 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. ROUIT Daniel

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	15
Présents	14
Absents	1
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	15
Contre	0
Absentions	0

Date de convocation

23/03/2023

Date d'affichage

23/03/2023

Étaient présents :

Mme ARLAUD Véronique, Mme DENUT Jacqueline, Mme DERYCKE Mireille, M. DOS SANTOS Miguel, M. GAUTIER Adrien, Mme MAYER Arlette, M. PEUZIN Louis, M. PINERO Pierre, M. POURCHI Raymond, Mme RICHIER Delphine, Mme ROBERT Laetitia, Mme VERA Martine, M. WOSINSKI André Michel

Procurations :

M. LEBRUN Sébastien a donné pouvoir à Mme ROBERT Laetitia

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GAUTIER Adrien

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Vu la délibération n° 2022-038 du 31 mai 2022 portant sur le lancement du programme de rénovation de l'éclairage public de la commune.

La commune a réalisé un schéma directeur ainsi qu'une étude sur la rénovation complète de son éclairage public.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à la société ADLUCEM pour l'élaboration du dossier de consultation des entreprises et le suivi des travaux.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 460 000.00 € HT

Ce programme est susceptible d'être financé ainsi

Région – Contrat de Parc	29 200.00 € HT soit 6,35 %
Etat – Fond vert	338 800.00 € HT soit 73.65 %
Autofinancement	92 000.00 € HT soit 20 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Sollicite la réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public
- Valide le financement de l'opération
- Autorise le Maire à demander la subvention et à déposer le dossier auprès de l'ensemble des financeurs sollicités.
- Donne tous pouvoirs au Maire en ce sens

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme

Fait à Serres

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Daniel ROUIT



Adrien GAUTIER